

Perspectives

N°22/241 – 26 juillet 2022

ITALIE – Politique : la fin d'un miracle ou comment la politique a eu raison de Mario Draghi

- Les jeux politiques en pleine campagne électorale auront eu raison de la persévérance de Mario Draghi qui, au cours des six derniers mois, a tout tenté pour préserver l'union nationale en dépit des chantages et des ultimatums de ses partenaires.
- Le coup porté par le Mouvement cinq étoiles a été celui de trop, forçant le Premier ministre à présenter sa démission pour mettre les partis devant leurs responsabilités.
- La crise qui en a émergé a asséné le coup de grâce au gouvernement, plongeant de nouveau le pays dans l'incertitude d'élections anticipées. Alors que l'Europe s'inquiète de voir l'Italie sombrer de nouveau dans la crise politique à un moment où le pays doit faire face à une crise énergétique et à une hausse des taux, il semblerait que les stratégies politiciennes aient pris le pas sur le sens des responsabilités.

Les faits

Le président Draghi a confirmé sa démission définitive le 21 juillet. Mario Draghi s'était présenté une première fois devant le président de la République le 15 juillet après avoir annoncé son intention de quitter ses fonctions au cours du dernier Conseil des ministres du gouvernement d'unité nationale. Cette décision faisait suite au refus de participer à un vote de confiance de la part du groupe de sénateurs Cinq étoiles qui s'est abstenu lors de la présentation du décret-loi *Aiuti* qui venait compléter l'enveloppe de soutien aux ménages et aux entreprises.

La démission de Mario Draghi a d'abord été rejetée par le président de la République qui lui a donné un temps de réflexion de cinq jours. Face à l'appel de la société civile, des citoyens et de la communauté

internationale, le président du Conseil a décidé de laisser la décision finale au Parlement et s'est soumis une nouvelle fois au vote de confiance des partis, à la suite d'une intense journée de débat parlementaire, qui devait confirmer ou non la poursuite de l'expérience Draghi. Bien que le résultat du vote soit numériquement favorable à M. Draghi, l'abstention des trois principaux groupes – *Forza Italia*, la Ligue et le Mouvement cinq étoiles (M5S) – lors de la séance ne permettait plus de poursuivre la coalition d'union nationale. La démission définitive de Mario Draghi devrait conduire à des élections anticipées annoncées pour le 25 septembre.

La genèse d'une crise

La crise est d'abord venue des Cinq étoiles, mais c'est le centre-droit qui a donné le coup décisif qui a mis fin à l'expérience Draghi. Les tensions au sein du gouvernement étaient vives depuis plusieurs semaines, en dépit des efforts du président du Conseil pour maintenir la majorité. L'entrée en campagne électorale, la nature de plus en plus politique des décisions prises, notamment face à la crise énergétique, ont mis en exergue les fortes divergences au sein des partis.

Le Mouvement cinq étoiles était embourbé depuis plusieurs mois dans une profonde crise interne qui s'est soldée par la défection de 60 députés. Ces derniers qui représentaient l'aile « *gouverniste* » du mouvement ont rejoint l'ancien ministre des Affaires étrangères, Luigi Di Maio, pour fonder un nouveau parti. La scission du M5S marque le début de la fuite en avant de la plus importante force politique de l'hémicycle. Outre les relations difficiles entre Mario Draghi et Giuseppe Conte, le *leader* du Cinq étoiles, face à une chute inexorable du mouvement dans les sondages et à une pression de plus en plus forte de son aile la plus dure, s'est progressivement mis en

opposition avec la direction prise par le gouvernement. Les sujets de discorde étaient nombreux, mais ils se sont principalement cristallisés sur les mesures sociales que les Cinq étoiles jugeaient insuffisantes, notamment celles inscrites dans le décret d'aide *Aiuti*. Mais la goutte d'eau a été sans conteste une disposition incluse dans le décret qui accorde des pouvoirs extraordinaires au maire de Rome dans le domaine des déchets sur laquelle le mouvement n'était prêt à faire aucun compromis. Ce climat délétère tout au long de la semaine s'est traduit par un rejet du vote de confiance au Sénat lors d'une session au cours de laquelle les membres du Cinq étoiles se sont abstenus. Bien que les conditions numériques du vote aient été réunies, le pacte politique qui scellait le gouvernement national n'était plus, poussant *de facto* Mario Draghi vers la sortie.

Les cinq jours de réflexion accordés par le président Mattarella à Mario Draghi étaient également l'occasion donnée aux partis de reconstruire le consensus politique, avec, comme cheville ouvrière, le Parti démocrate (PD) à l'œuvre. Ce dernier, qui avait maintenu tout au long de la coalition une position pro-Draghi, jouait également une partie de son avenir électoral. En raison de la loi électorale en vigueur qui donne l'avantage aux coalitions, le PD s'est rapproché du Mouvement cinq étoiles aussi bien au niveau régional que national, dans le cadre de la coalition du « large champ de gauche » visant à faire face à celle du centre-droit. Enrico Letta, le chef du parti, avait donc deux objectifs : maintenir l'exécutif et éviter l'effondrement du « large champ ». Une tâche qui s'est révélée vaine.

La folle journée parlementaire du 20 juillet

Si le M5S a allumé l'étincelle dans une arène politique fortement inflammable, le centre-droit a nourri le brasier qui a consumé l'union nationale. L'entourage de Mario Draghi, qui craignait le revirement de la Ligue et en particulier de Matteo Salvini, a vu juste. La volteface est en effet venue de la coalition de centre-droit, et, plus surprenant encore, de Silvio Berlusconi. Sans le soutien du centre-droit, il était impossible pour Mario Draghi de poursuivre. Dans la journée du 20 juillet, où devaient se tenir les débats au Sénat, deux motions ont été proposées, dont celle du centre-droit qui demandait un remaniement excluant le Mouvement cinq étoiles. À partir de ce moment, la stratégie de la droite, décidée la veille lors d'une réunion entre Silvio Berlusconi et Matteo Salvini, était claire : soit

un passage en force bien que cette option soit peu probable, soit des élections. Comme attendu, la proposition de remaniement de la Ligue sans le M5S n'a pas été retenue par l'exécutif qui a choisi de présenter celle de Federico Cassini qui demandait l'adhésion au discours du Premier ministre. Les dés étaient alors jetés. Les espoirs d'un revirement au cours de la journée, les tentatives de médiation et les appels à la responsabilité ont vite été douchés par le désir très clair du centre-droit d'aller aux urnes.

La carte électorale du centre-droit

Plusieurs raisons expliquent le sabordage de la coalition par le centre-droit. La première est avant tout électorale. Avec la percée de *Fratelli d'Italia* (Fdi), les sondages donnent le centre-droit largement gagnant en cas d'élections anticipées, avec un score cumulé supérieur à 40%. Des élections leur seraient non seulement favorables mais, en accélérant le calendrier, cela permettrait également de neutraliser le Parti démocrate et son « large champ de gauche ». Ces deux objectifs semblent pleinement atteints. La deuxième raison est moins évidente, mais tout aussi importante, puisqu'il en va de la survie de la Ligue. La crainte de voir la Ligue absorbée par la nébuleuse Draghi, la difficulté de faire campagne tout en faisant partie de l'exécutif et la remontée de l'alliée ennemie Giorgia Meloni de Fdi sont tout autant de raisons qui expliquent pourquoi Matteo Salvini voulait des élections. D'autant qu'après avoir tourné le dos à Giorgia Meloni lors du vote présidentiel, il était difficile s'ils voulaient se présenter ensemble de ne pas écouter les appels de Fdi au vote.

Et maintenant ?

Les partis ont moins d'un mois et demi pour faire campagne. Le centre-droit devrait se présenter sous la forme d'une large coalition que la crise semble avoir consolidée. La campagne des droites sera cependant marquée par une bataille de *leadership* entre les deux figures du mouvement que sont Giorgia Meloni, présidente de *Fratelli d'Italia* qui reste en tête dans les sondages, et Matteo Salvini, qui risque sa place en tant que chef de la Ligue en cas d'échec. Quant au parti de Silvio Berlusconi, la crise lui a coûté certains de ses cadres historiques qui représentaient l'aile centriste de *Forza Italia*. Il reste entouré des fidèles de la première heure et se rêve en maître du jeu du centre-droit, alors qu'il est crédité de 9% des intentions de vote.

Le Rosatellum bis¹ (la loi électorale italienne) complique la tâche du Parti démocrate maintenant que le « large champ » n'est plus. Le parti, qui entend porter l'héritage du gouvernement Draghi, voudrait se tourner vers le centre composé des ennemis d'hier, tels que Matteo Renzi, Carlo Calenda ou encore Luigi Di Maio. L'idée étant de créer un grand centre qui inclurait une partie de la gauche et qui capitaliserait sur le bilan de Mario Draghi. Outre le programme, l'un des enjeux imposés par la loi électorale sera celui des listes, qui permettrait de maximiser le nombre de sièges. Cela est d'autant plus vrai que le nombre de députés sera réduit de près d'un tiers, suite à l'entrée en vigueur de la réforme constitutionnelle. Les négociations ont débuté dès ce week-end, orchestrées par Enrico Letta. L'équation ne sera pas simple à résoudre et les chances du « grand champ² » comme Enrico Letta l'a nommé sont minces pour le moment.

En attendant, Mario Draghi devrait continuer de présider un gouvernement qui gère les affaires courantes et dont certaines prérogatives sont étendues, puisqu'elles incluent aussi bien la gestion du plan de relance que la réponse à la crise énergétique. Les questions hautement politiques qui n'entrent pas dans ce cadre seront quant à elles mises de côté. Il sera également chargé de préparer un budget préliminaire, mais c'est à la nouvelle assemblée qu'incombera de voter la loi de finances.

En attendant, la campagne politique, compliquée par la période estivale, va battre son plein, chacun réécrivant la genèse de cette crise. Le centre-droit tente déjà de rejeter la faute politique sur la gauche en accusant le Mouvement cinq étoiles de la chute du gouvernement. Le Parti démocrate, quant à lui, entend faire porter la responsabilité à la droite. L'héritage de Mario Draghi, même en son absence, continue donc de redéfinir les contours du jeu politique italien.

¹ Le Rosatellum est un système électoral mixte mis en place en 2017, avec un tiers des sièges réparti dans des circonscriptions uninominales, tandis que les deux tiers restants seront répartis en régime proportionnel. Dans le cas présent, soit après la mise en place de la réforme constitutionnelle qui réduit le nombre de sièges, la Chambre comprendra 148 circonscriptions uninominales, utilisant le système majoritaire, où les partis et les coalitions ne présenteront qu'un seul candidat et 244 autres sièges basés sur la méthode proportionnelle (liste de candidats qui reçoit un nombre de sièges

proportionnel au nombre de voix reçues). Au Sénat, le même système de répartition est appliqué avec 74 circonscriptions uninominales et 122 circonscriptions proportionnelles auxquelles s'ajoutent 4 sièges pour les élus à l'étranger. Les partis n'obtiennent des sièges que s'ils obtiennent au moins 3% des voix à l'échelle nationale. Pour élire un représentant, les coalitions doivent atteindre le seuil de 10 %

² Un champ politique qui inclut le centre, les anciens de *Forza* et du M5S et le Parti démocrate.

Consultez nos dernières parutions en accès libre sur Internet :

Date	Titre	Thème
22/07/2022	<u>La décarbonation du ciment : l'indispensable début d'une grande aventure</u>	Sectoriel
21/07/2022	<u>La deeptech à la rencontre de son destin</u>	Sectoriel
19/07/2022	<u>Zone euro – Scénario 2022-2023 : La bataille entre résilience et adversité pointe vers une victoire de la dernière</u>	Zone euro
18/07/2022	<u>Espagne – Scénario 2022-2023 : les ménages cèdent face à l'inflation</u>	Espagne
18/07/2022	<u>Allemagne – Se préparer à un arrêt des flux gaziers russes ?</u>	Allemagne
18/07/2022	<u>Avenir de l'Europe – L'autonomie stratégique ouverte - Webconférence</u>	Europe
18/07/2022	<u>L'OBSERVATOIRE financier des entreprises agroalimentaires</u>	Métier du grain
13/07/2022	<u>Gaz naturel – Malgré de gros efforts d'adaptation de son réseau gazier, l'Europe reste otage de la Russie</u>	Energies renouvelables
13/07/2022	<u>Allemagne – Scénario 2022-2023 : de la pénurie au rationnement...</u>	Allemagne
12/07/2022	<u>Ce que les Ukrainiens nous apprennent de nous-mêmes</u>	Ukraine/Monde
12/07/2022	<u>Espagne – Le marché du travail espagnol : changement de cap</u>	Espagne
12/07/2022	<u>France – Scénario 2022-2023 : de puissants freins à la croissance</u>	France
11/07/2022	<u>Fintech Outlook S1 2022 – L'heure des soldes</u>	Banque, fintech

Crédit Agricole S.A. — Direction des Études Économiques

12 place des États-Unis – 92127 Montrouge Cedex

Directeur de la Publication : Isabelle Job-Bazille

Rédacteur en chef : Armelle Sarda

Documentation : Dominique Petit - **Statistiques** : Alexis Mayer

Secrétariat de rédaction : Fabienne Pesty

Contact: publication.eco@credit-agricole-sa.fr

Consultez les Études Économiques et abonnez-vous gratuitement à nos publications sur :

Internet : <https://etudes-economiques.credit-agricole.com/>

iPad : application **Études ECO** disponible sur App store

Android : application **Études ECO** disponible sur Google Play

Cette publication reflète l'opinion de Crédit Agricole S.A. à la date de sa publication, sauf mention contraire (contributeurs extérieurs). Cette opinion est susceptible d'être modifiée à tout moment sans notification. Elle est réalisée à titre purement informatif. Ni l'information contenue, ni les analyses qui y sont exprimées ne constituent en aucune façon une offre de vente ou une sollicitation commerciale et ne sauraient engager la responsabilité du Crédit Agricole S.A. ou de l'une de ses filiales ou d'une Caisse Régionale. Crédit Agricole S.A. ne garantit ni l'exactitude, ni l'exhaustivité de ces opinions comme des sources d'informations à partir desquelles elles ont été obtenues, bien que ces sources d'informations soient réputées fiables. Ni Crédit Agricole S.A., ni une de ses filiales ou une Caisse Régionale, ne sauraient donc engager sa responsabilité au titre de la divulgation ou de l'utilisation des informations contenues dans cette publication.